

Démocratie Légitimité et Souveraineté

Dynamique Démocratique en Europe

SPOL0958-A-a

Démocratie

- Approche essentialiste
(Vs. Approche discursive)
- Trois univers conceptuels

Démocratie		
Régime	Société	Outils et procédures
• Direct • Représentatif	• Égalité • Liberté • Autonomie • Droits de l'Homme • Pluralisme	• Participation • Délibération • Continuité • Internet

Box 1

Approche « élitiste » vs approche du « Leadership démocratique »

Approche « élitiste »

- Roberto Michels (loi d'airain de l'oligarchie)
 - « Qui dit organisation dit tendance à l'oligarchie. Dans chaque organisation, qu'il s'agisse d'un parti, d'une union de métier, etc., le penchant aristocratique se manifeste d'une façon très prononcée. Le mécanisme de l'organisation, en même temps qu'il donne à celle-ci une structure solide, provoque dans la masse organisée de graves changements. Il intervertit complètement les positions respectives des chefs et de la masse. L'organisation a pour effet de diviser tout parti ou tout syndicat professionnel en une minorité dirigeante et une majorité dirigée »
- Gaetano Mosca (loi de la classe dirigeante)
 - « Ce ne sont pas les électeurs qui élisent leur député, mais les députés qui se font élire par leurs électeurs »

Box 1

Approche « élitiste » vs approche du « Leadership démocratique »

Approche du « leadership démocratique »

Comment éviter d'être gouverné -> Comment être gouverné?

- **Alain**
« Il ne revient pas au peuple d'exercer le pouvoir, ou du moins il ne lui revient pas d'exercer d'autre pouvoir que le contrôle des pouvoirs. Il ne lui revient pas d'exercer le pouvoir de faire la loi, ni celui d'exécuter la loi ; mais il lui revient de contrôler l'un et l'autre »
- **Alvin Gouldner**
« En termes de finalité, le leadership démocratique veut souligner le rôle de la collectivité tout entière, encourager la participation aux décisions, décentraliser la responsabilité, tirer avantage des capacités et des talents de tous – en bref, animer le corps social »
- **Giovanni Sartori**
« le système politique [la démocratie] dans lequel le peuple exerce suffisamment le pouvoir pour être capable de désigner, et si nécessaire changer ses dirigeants, mais pas assez pour se gouverner lui-même »

Légitimité

- *Nommos VS Hubris*
- Lipset
 - la légitimité comme la capacité à engendrer et à maintenir la croyance que les institutions politiques actuelles sont les plus appropriées pour la société.
- Easton
 - la légitimité comme la conviction qu'il est juste et convenable d'accepter les autorités, de leur obéir et de se soumettre aux prescriptions du régime politique.
- Légitimité comme une croyance

Box 2

« Réservoir de légitimité »

Dahl

Fossé croissant entre les attentes d'une population (par exemple, sur le plan économique ou social) et les capacités d'un système politique à les rencontrer

Convertir les « inputs » en « outputs »

Système politique doit s'adapter aux perturbations internes et externes (régulation, mobilisation, socialisation et politisation)

Légitimité: interaction, cohérence et action

Légitimité

...Appliqué à la démocratie?

- Majorité ou Droits de l'Homme?
- Guy Haarscher :
 - « A supposer qu'un seul individu défende ces derniers [les droits de l'Homme] contre une opinion majoritaire décidée à les violer, c'est ce solidaire qui, du point de vue de la philosophie contractualiste, aura adopté la seule attitude légitime »
- Ex: le mariage pour tous
 - Croatie vs. France
- Approche contractualiste
vs
Approche souverainiste....

Souveraineté

- Légitimité comme jugement de *justesse*
- Qui est habilité à porter ce jugement?
 - Autrement dit, qui détient la souveraineté?
- Renaissance
- Souveraineté du peuple
 - Communauté politique, *peuple*, passe par la liberté de l'ensemble territorial sur lequel ce peuple vit.
 - Peuple, Nation
 - « La liberté du peuple dans le cadre de la Nation s'appelle la souveraineté » (Sapir)
 - Souveraineté >< exercice de la souveraineté
- 21^e S
- Souveraineté d'un peuple ou d'institutions européennes, internationales?
 - Ex: 2015 Grèce: Syriza

Box 3

« Hommes » ou « Citoyens »?

Schmitt et Arendt

- Karl Schmitt

« Les droits démocratiques du citoyen ne présupposent pas l'individu humain libre dans l'état extra-étatique de liberté, mais le citoyen vivant dans l'Etat [...] Ils ont de ce fait un caractère essentiellement politique »

- Droits de l'Homme - individus abstraits (universels et indépendant de l'appartenance)
- Démocratie – citoyens (dépend d'un Etat)

- Hannah Arendt

« Nous ne naissons pas égaux ; nous devenons égaux en tant que membres d'un groupe, en vertu de notre décision de nous garantir mutuellement des droits égaux »

- Apatrie durant l'entre deux guerres
- Aucune institutions ni autorité pour les garantir

Box 4

... Et l'UE?

- De 1984 à nos jours, plusieurs traités et projets de traité comportent un préambule stipulant que l'Union se fonde sur la démocratie, les droits de l'Homme et l'Etat de droit.

- Dernier en date, préambule du Traité sur l'UE, inscrit les valeurs de l'UE au sein « des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit ».

- Portée internationale:
- Article 2 du Traité de Lisbonne :

- [...] dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts et contribue à la protection de ses citoyens. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme [...].

- Article 10A

- « l'action de l'Union sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création, à son développement et à son élargissement et qu'elle vise à promouvoir dans le reste du monde: la démocratie, l'Etat de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales [...] ».

François Debras
francois.debras@uliege.be

Souveraineté

... Appliqué à la démocratie?

- Légitimité
- Légalité
 - Toute règle ne vaut pas seulement par les conditions de stabilité qu'elle permet mais aussi par celles dans lesquelles elle a été édictée
 - Qu'est ce qui incite des individus à se plier aux règles et à respecter les normes?
 - Supposition d'une instance de force qui rende la rupture aux règles coûteuses : une autorité (combinaison du *pouvoir* de punir et de sanctionner, et d'une *légitimité* à le faire).
 - Or la légitimité renvoie à la question de la souveraineté car, sans souveraineté, pas de légitimité
- Concurrence entre les corps politiques et les principes qui les animent
 - Peuple, juges, députés, technocrates...
 - Majorité, valeurs...

En pratique...

VIKTOR ORBÁN

FIDESZ-UNION CIVIQUE HONGROISE (FIDESZ-MPSZ)

Les discours

- Lutte contre l'immigration
- Lutte contre le pouvoir normatif de l'UE
- Retour à l'Etat nation
- Défenseur de la « Vieille Europe »
- Défenseur des « vraies valeurs européennes »
- Utilisation des « crises » pour renforcer le pouvoir exécutif national et discréditer les concurrents politiques ainsi que les institutions européennes

Les actions

- 2010: Fidesz obtient avec la moitié des voix 2/3 des sièges
- 2011: Fait voter une nouvelle constitution
 - Réforme de la cour constitutionnelle
 - Les décisions peuvent être révoquées par une majorité des 2/3 au Parlement (rétroactivité de la justice)
- 2011-2014: Mise à mal de l'indépendance des médias
- 2014: Réélection des membres de Fidesz
- 2016: Fermeture de certains médias d'opposition

Les actions

- Exemples
 - Cour constitutionnelle
 - ~~Matière budgétaire~~
 - ~~Examen des modifications de la Loi fondamentale~~ sauf des modifications de natures procédurales
 - ONJ peut recommander, transférer et réaffecter des juges
 - Transparence
 - Plafond des frais de campagnes?
 - Déclaration précise des sources de financement?
 - Marché public avec fond européen à une seule offre (36%)
 - Indépendance
 - Fin des études sur le genre
 - Politisation des conseils d'administration de certains organes de presse
 - Neutralité de certains OP?
 - Droits des minorités
 - Expulsion et discrimination à l'enseignement et à l'emploi des Roms
 - Restriction des aides envers les demandeurs d'asile et les immigrés
 - Expulsion

... les (ré)actions

- Article 2 du TUE:
 - « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ».

... les (ré)actions

- Article 7 du TUE
 - 1. Sur proposition motivée d'un tiers des États membres, du Parlement européen ou de la Commission, le Conseil, statuant à la majorité des quatre cinquièmes de ses membres après approbation du Parlement européen, peut constater qu'il existe un risque clair de violation grave par un État membre des valeurs visées à l'article 2. Avant de procéder à cette constatation, le Conseil entend l'État membre en question et peut lui adresser des recommandations, en statuant selon la même procédure. Le Conseil vérifie régulièrement si les motifs qui ont conduit à une telle constatation restent valables.
 - 2. Le Conseil européen, statuant à l'unanimité sur proposition d'un tiers des États membres ou de la Commission et après approbation du Parlement européen, peut constater l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre des valeurs visées à l'article 2, après avoir invité cet État membre à présenter toute observation en la matière.
 - 3. Lorsque la constatation visée au paragraphe 2 a été faite, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider de suspendre certains des droits découlant de l'application des traités à l'État membre en question, y compris les droits de vote du représentant du gouvernement de cet État membre au sein du Conseil. Ce faisant, le Conseil tient compte des conséquences éventuelles d'une telle suspension sur les droits et obligations des personnes physiques et morales. Les obligations qui incombent à l'État membre en question au titre du présent traité restent en tout état de causes contraignantes pour cet État.
 - 4. Le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider par la suite de modifier les mesures qu'il a prises au titre du paragraphe 3 ou d'y mettre fin pour répondre à des changements de la situation qui l'a conduit à imposer ces mesures.
 - 5. Les modalités de vote qui, aux fins du présent article, s'appliquent au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil sont fixées à l'article 354 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. »

François Debras

francois.debras@uliege.be

... les (ré)actions

- Extrait du texte adopté par le Parlement européen
 - Le Parlement européen a exposé ses préoccupations à l'égard de la situation en Hongrie. Les principales préoccupations concernaient plus particulièrement le fonctionnement du système constitutionnel et électoral, l'indépendance du pouvoir judiciaire et d'autres institutions, les droits des juges, la corruption et les conflits d'intérêts, la protection des données et de la vie privée, la liberté d'expression, la liberté académique, la liberté de religion, la liberté d'association, le droit à l'égalité de traitement, les droits des personnes appartenant à des minorités, y compris des Roms et des Juifs, et la protection de ces minorités contre les déclarations haineuses, les droits fondamentaux des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés ainsi que les droits économiques et sociaux.

Box 5

Démocratie illibérale

Zakaria

- Démocratie
 - Le pouvoir au peuple et renvoie à des élections multipartites régulières.
- Libéralisme
 - Reconnaissance des libertés individuelles et l'Etat de droit,
- Illibéralisme
 - Le gouvernement issu des élections serait corrompu et appliquerait des politiques publiques entraînant l'érosion des libertés individuelles
- RI: Kirghizistan, le Kazakhstan, l'Iran et le Pakistan (Zakaria)
- UE: Fidesz, PiS (Autres)
- Définition particulière de la démocratie? RI? Analyse politique publique?

Démocratie Légitimité et Souveraineté

Dynamique Démocratique en Europe

SPOL0958-A-a